

SANTIAGO (CHILI)

CII/AB-747
20 mars 2001
Original : anglais
 espagnol
 français
 portugais

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT
À LA SEIZIÈME SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Jacques Rogozinski

1. En cette première réunion du troisième millénaire, nous avons le plaisir de soumettre à l'Assemblée des Gouverneurs les résultats de l'exercice 2000. Cette seizième réunion annuelle revêt pour moi une importance spéciale car elle me permet de vous faire part du bilan de ma première année complète de gestion à la direction de la Société.
2. Ce n'est que justice de profiter de cette occasion pour remercier Monsieur Enrique Iglesias, Président du Conseil, pour sa confiance et son appui. J'adresse à chacun des membres du Conseil d'Administration ma sincère reconnaissance pour leur précieuse participation à la réalisation des progrès effectués par la Société au cours de l'exercice 2000.
3. C'est un plaisir pour tous les membres de la Société interaméricaine d'investissement de tenir cette réunion au Chili, pays qui se distingue en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Je remercie le Gouvernement du Chili de son hospitalité et les autorités de la ville de Santiago, avec à leur tête leur maire, M. Joaquín Lavín Infante, pour la chaleureuse bienvenue qu'elles nous ont réservée à l'occasion des Réunions annuelles des Assemblées des Gouverneurs du Groupe de la BID ainsi que pour la parfaite organisation des événements qui ont eu lieu ces derniers jours.
4. La présente réunion est d'une importance particulière car nous souhaitons la bienvenue à cinq nouveaux membres, ce qui portera à quarante-deux le nombre de pays s'attelant à la tâche de faire face à l'important défi que signifie le développement de la petite et moyenne entreprise en Amérique latine et dans les Caraïbes.

5. La Réunion annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs est le forum idéal non seulement pour informer les pays membres sur les progrès de notre institution, mais aussi et surtout pour recueillir auprès d'eux des idées, des orientations et des directives qui nous permettront de tracer et d'enrichir notre chemin à venir, dans un esprit constructif et d'engagement envers la tâche d'amélioration de l'Amérique latine et des Caraïbes.

6. L'année 2000 a été une année de transition dans la vie de la Société. Une année durant laquelle nous nous sommes efforcés d'effectuer les changements nécessaires pour doter l'Institution d'une organisation moderne et tournée vers l'avenir, prête à remplir efficacement sa mission de développement et à déployer les ressources de son augmentation de capital.

7. Au cours de l'année 2000, la Société s'est lancée dans la réalisation des objectifs tracés dans le plan triennal qui a accompagné l'augmentation de capital.

8. Il est cependant important de signaler que, sur le plan opérationnel, nous n'avons pas atteint les objectifs. Ceci est dû à un moindre nombre de projets potentiels en raison du niveau plus faible de promotion effectué au cours du premier semestre de l'année ainsi qu'à une sélection plus rigoureuse des projets. Le niveau modéré de l'activité économique dans certains pays de la région a également été un facteur. Cette tendance s'est inversée au cours de la seconde moitié de l'année, ce qui permet de prévoir une intensification des activités de crédit et d'investissement de la Société pour l'exercice en cours.

9. En ce qui concerne les performances financières, j'ai le plaisir de vous faire part que nous avons réussi à rétablir la santé financière de la Société, ce qui me permet de présenter un bilan positif, qui répond aux attentes consignées dans notre plan d'entreprise.

10. La solidité financière et les bonnes perspectives de la Société ont été reconnues par Standard & Poor's qui, en décembre 2000, a décerné à la SII une notation de crédit AA. Cette notation de crédit permettra à la Société de diversifier ses sources de financement et d'obtenir des prêts à des conditions plus favorables.

11. Le bilan des activités que je vous présente aujourd'hui fait ressortir les progrès réalisés par l'institution ainsi que l'importance croissante du travail de celle-ci au profit des petits et moyens entrepreneurs.

I. Résultats opérationnels

12. Au plan opérationnel, la Société interaméricaine d'investissement a approuvé dix-neuf opérations. Un total de 143 millions de dollars des États-Unis ont été destinés à des transactions dans huit pays, plus trois opérations à couverture régionale. Il convient également de mettre en avant les douze transactions effectuées avec des établissements financiers et des fonds d'investissement qui permettront à la SII de canaliser directement

ou indirectement plus de 1.137 millions de dollars des États-Unis vers les petites et moyennes entreprises de toute la région.

13. Il convient de souligner que plusieurs opérations constituent des premières pour la région, comme celles offrant un soutien aux services de télécommunications en secteur rural au Costa Rica, comme les garanties hypothécaires pour l'achat d'habitations pour les secteurs à revenus moyens et bas au Brésil, un fonds d'investissement régional qui concentrera son activité sur les petites et moyennes entreprises du secteur des moyens de communication, ainsi que des modernes services d'hôpital au Mexique.

14. Il est important de souligner les efforts qu'a déployés la Société pour continuer à canaliser des ressources vers les plus petites économies de la région, comme le démontre le fait que 50 % des fonds approuvés sont consacrés à des projets dans les économies à plus petite taille relative.

II. Résultats financiers

15. Pendant l'année 2000, la SII s'est attachée de manière décisive à améliorer sa situation financière. Pour y parvenir, elle a pris des mesures visant à établir un équilibre adéquat entre ses activités de développement et la recherche de rentabilité. En outre, la SII a continué à faire des efforts importants pour augmenter le portefeuille d'opérations tout en exerçant un contrôle strict sur les actifs à risque afin d'obtenir un recouvrement maximum de ces derniers. Les efforts de la direction pour améliorer la qualité du portefeuille, associés à la reprise des économies de la région, ont permis de clôturer l'exercice avec un bilan positif.

16. Le revenu de la SII en provenance de toutes sources a atteint 34,2 millions de dollars des États-Unis pour l'exercice 2000. Le revenu généré par les opérations de crédit s'est monté à 26,1 millions de dollars des États-Unis (24,6 millions de dollars d'intérêts et 1,5 millions en commissions). Les plus-values et les revenus sous forme de dividendes générés par le portefeuille de prises de participation ont totalisé 1,5 millions de dollars des États-Unis. Les dépenses, y compris les 9,8 millions de dollars des États-Unis de provisions, ont atteint un total de 33,6 millions de la même monnaie, ce qui a donné un bénéfice net de 590.000 dollars des États-Unis.

III. Incidence sur le développement de la région

17. Grâce aux opérations approuvées au cours de l'année passée, la SII a soutenu de façon importante le développement de la région, en aidant à créer plus de 10.000 emplois, à générer des revenus d'exportation pour un montant de 93 millions de dollars des États-Unis par an et à contribuer à hauteur de 423 milliards de la même monnaie par an au produit intérieur brut de la région. Les 143 millions de dollars des États-Unis de financement de la SII ont rendu possible la réalisation de projets dont le coût total a atteint plus de 870 millions de dollars des États-Unis.

18. Il est important de souligner que, pour chaque dollar que la SII a consacré aux projets approuvés en 2000, six dollars seront canalisés vers des projets d'investissement, assurant ainsi une croissance sur des bases solides dans la région.

IV. Rôle catalyseur

19. Après onze années complètes d'activité, le total accumulé des projets approuvés se monte à 244 soit un montant total de 1,32 milliards de dollars des États-Unis. Les engagements nets atteignent 820 millions de dollars des États-Unis, dont 685 millions ont été décaissés pour 160 projets. Les fonds correspondant à 73 projets ont été décaissés en totalité tandis que 41 projets ont achevé le cycle par le biais de l'amortissement des prêts obtenus auprès de la SII. Si l'on tient compte des projets financés directement et de ceux effectués au travers d'intermédiaires financiers et de fonds d'investissement, la SII a permis à plus de 2.400 entreprises de démarrer des projets d'investissement qui se montent déjà à 8 milliards de dollars des États-Unis.

20. Il convient d'insister sur le fait que l'incidence de la Société va au-delà du financement lui-même et que son appui s'étend à la protection de l'environnement, à l'application de mesures de sécurité du travail et à l'emploi de meilleures pratiques dans la conduite des affaires du secteur privé. En outre, la Société continue à canaliser des fonds vers les économies qui ont les plus grandes difficultés à avoir accès à des ressources à long terme. En effet, les opérations dans les pays à économie de plus petite taille relative représentent 42 % du total du portefeuille. Au 31 décembre 2000, 84 % des investissements nets engagés par la Société étaient entièrement décaissés

V. Composition du portefeuille

21. Le portefeuille de la Société est géré conformément à la politique d'opérations adoptée par le Conseil d'administration. Le portefeuille net approuvé comprend les principaux secteurs suivants :

- Services financiers, qui représentent 38 % du financement net approuvé ; ces opérations permettent d'offrir du financement aux plus petites entreprises ayant une moyenne de prêt inférieure à 5 millions de dollars ;
- Secteur manufacturier, qui a reçu 12 % du financement de la SII ;
- Secteur agro-industriel, avec 9 % ;
- Fonds de capital-risque privés, où sont placés 15 % du portefeuille ;
- Infrastructure de petite et moyenne échelles, avec 9 % du portefeuille ;
- Mines, tourisme, services de santé et autres services, à hauteur de 9 % et
- Les délégations de crédit, avec les 8 % restants du portefeuille.

22. Les prises de participation représentent 15 % du portefeuille actif. Soixante-treize pour cent de ce portefeuille est allé dans des fonds de capital-risque privés dont la capitalisation totale dépasse 1,4 milliards de dollars des États-Unis, permettant ainsi de décupler les fonds que la Société consacre à ce type d'opérations. Les 27 % restants correspondent à des prises de participation directes dans des entreprises ou dans des établissements financiers qui se sont lancés dans des projets d'expansion. Les prêts donnés par la SII pour l'expansion d'entreprises existantes représentent 68 % du portefeuille de projets approuvés.

VI. *Coordination institutionnelle*

23. L'étroite coordination avec les autres membres du Groupe de la BID revêt une importance stratégique et continue pour ce faire d'être une priorité de notre travail institutionnel. Au cours de l'exercice 2000, la Société a participé activement au Comité de crédit de la Division du Secteur Privé de la BID et au Comité de prêts de la Banque pour tous les projets du secteur privé. C'est ainsi que nous avons participé à des missions de stratégie du secteur privé du Groupe de la BID et que nous avons soutenu les Divisions régionales d'opérations en leur fournissant des informations sur les activités entreprises par la Société dans chaque pays. De plus, la Société a effectué onze projets de services-conseils pour le compte du MIF relatifs au soutien apporté à la petite et à la micro-entreprise.

VII. *Elaboration de nouvelles initiatives*

24. La Société a signé un accord avec le Centre for the Development of Industry (CDI) qui a pour objet d'aider au développement des entreprises privées des Caraïbes. Le CDI est financé par le Fonds européen de développement dans le cadre de la Convention de Lomé et a pour objectif d'encourager et de soutenir la création, l'expansion et la restructuration d'entreprises industrielles dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

VIII. *Regard vers l'avenir*

25. La Société interaméricaine d'investissement continue sur sa lancée, sa base financière et institutionnelle s'est vue renforcée par son augmentation de capital et par l'admission de cinq nouveaux pays membres au sein de son actionnariat, elle dispose également de l'infrastructure institutionnelle nécessaire pour que les ressources provenant de l'augmentation de capital puissent être utilisées au mieux au profit du développement de la région.

26. Le succès des entreprises du XXI^{ème} siècle sera fondé sur le savoir-faire et sur une gouvernance professionnelle. Il nous faut absolument concevoir et financer l'édification de nouveaux horizons où les petites et moyennes entreprises deviendront des détonateurs de la croissance économique, où elles seront d'importantes et permanentes génératrices d'emplois, où elles seront à l'avant-garde de la haute technologie, où elles seront des maillons solides de la chaîne productive et où elles fonctionneront en tant

qu'éléments de démocratisation du développement. Je considère que les PME d'Amérique latine et des Caraïbes sont face à trois grands scénarios :

27. Le scénario tendanciel, qui fait preuve de progrès modérés, tant pour la formation que pour le développement de ce type d'organisations productives, où coexistent progrès et restrictions en matière financière, de culture d'entreprise, de transparence administrative et d'articulation régionale, ainsi qu'en matière de résultats, de génération de devises et de création d'emplois.

28. Le scénario indésirable, où la conjoncture économique et politique n'est pas favorable aux PME qui subissent un repli important en étant remplacées par une économie informelle et la spéculation financière, dues à un climat d'insécurité et à un manque de crédibilité ainsi qu'à l'absence de garanties pour le développement de petites et moyennes entreprises productives.

29. Le scénario désirable, à l'édification duquel tous les membres de la SII doivent œuvrer, où un processus graduel mais ferme, systématique et constant permet de former et de développer des PME transparentes, institutionnelles, professionnelles et dotées d'une culture d'entreprise de haut niveau. Des PME qui deviennent des entreprises compétitives, prestigieuses, dignes de respect et de crédibilité, qui obtiennent de financement pour leur croissance économique, offrent des avantages sociaux, et respectent l'environnement et, bien entendu, les lois et l'Etat de droit.

30. Dans ce dernier scénario, certains des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés si nous voulons transformer l'avenir des PME sont ceux qui proviennent de leur organisation et de leur mode de fonctionnement et ce sont ceux-là même sur lesquels il est important de travailler immédiatement, à savoir :

31. Stimuler la formalisation et l'institutionnalisation juridiques des PME en tant qu'entreprises dotées d'une économie, d'une structure, d'une administration, d'une culture et de la capacité de connaître et d'apprendre.

32. C'est également un défi de rendre leur information plus transparente pour arriver à ce qu'elle soit claire, ordonnée, simple et pertinente en matière d'administration, de mode de fonctionnement, de commercialisation et sur le plan financier, de façon à ce qu'elle génère la fiabilité et la confiance que requièrent les établissements financiers, les fonds de développement, les petits investisseurs, les fournisseurs, les clients ainsi que tous les agents qui interviennent dans leurs opérations et leur développement.

33. Il y a encore un autre défi immédiat qui va de pair avec la transparence et la formalisation, c'est la professionnalisation de ceux qui la composent. Les organisations modernes et concurrentielles sont des créations humaines et par conséquent leurs ressources essentielles sont le savoir, le talent, la créativité et l'intelligence individuelle et collective. Professionnaliser non seulement la direction générale mais également le personnel de gestion et d'opérations de ces entreprises permettra de disposer d'équipes de

travail formées et capables de faire face aux conditions de compétitivité imposées par les marchés et la mondialisation.

34. Dans ce contexte, la Société est prête à déployer les ressources provenant de son augmentation de capital pour remplir sa mission de développement et aider les petites et moyennes entreprises à grandir, à prospérer et à avoir accès aux marchés financiers commerciaux, pour qu'elles deviennent une source de génération d'emplois, d'exportations et d'opportunités accrues de protection de l'environnement. Elle est également prête à ouvrir ses portes à de nouvelles avenues de collaboration avec le secteur privé et à soutenir un nombre accru de petites et moyennes entreprises par le biais du financement dont elles ont besoin pour faire face aux défis de l'économie mondialisée.

35. La Société continuera à promouvoir le fait que les profits éventuels de la mondialisation doivent être répartis de manière plus équitable et atteindre les économies de plus petite taille relative et les régions les moins développées de notre continent. Au sein de la SII, nous sommes convaincus que, loin d'être une menace pour les PME, la mondialisation constitue une grande opportunité si nous la visualisons avec intelligence et imagination.

36. Il y a onze ans, la Société a pris l'engagement d'aider au développement des PME. Aujourd'hui la solidité financière de la SII et les progrès faits dans son infrastructure institutionnelle pour utiliser de façon plus efficace les ressources de son augmentation de capital lui donnent la substance objective et solide pour avancer de manière décisive et faire face au grand défi que représente le développement des PME. Ils lui donnent aussi le privilège de participer avec notre travail au savoir-faire et à l'expérience, pour qu'ensemble nous concevions cet avenir de prospérité que nous voulons pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

37. A l'aube du XXIème siècle et du troisième millénaire, l'Amérique latine et les Caraïbes se trouvent dans une période de véritable transition économique et sociale. Le processus de mondialisation leur impose de nouveaux défis qui dépassent la sphère économique et qui ont également un impact sur les sphères politique, sociale et culturelle. Est venu le temps du changement et des opportunités pour parvenir à développer la région. Au sein de la SII, nous avons l'espoir, la volonté et la détermination nécessaires pour contribuer activement à la recherche de réponses afin que le rêve du développement de l'Amérique latine devienne réalité.